

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DAREIC07-406-210 du 26/11/07

OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LE JEUNESSE RENCONTRES A RECRUTEMENT OUVERT 2008 APPEL A PROJETS

Destinataires :

Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux de l'Education Nationale

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements

Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Affaire suivie par : Mme HANVIC Tel : 04 42 93 96 02. Fax : 04 42 93 96 09

De nombreux projets académiques permettant à des jeunes d'être acteurs des échanges franco-allemands sont soutenus par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse. L'OFAJ lance un appel à projets à l'intention d'organisations (établissements scolaires, associations de jeunes, clubs sportifs, etc...) susceptibles de proposer des rencontres à recrutement ouvert. Afin de toucher un très grand nombre de jeunes, les projets sélectionnés feront l'objet d'une publication largement diffusée (brochure/calendrier, site Internet OFAJ).

Les cinq axes thématiques retenus par l'OFAJ pour 2008 sont :

- Défi démographique et dialogue intergénérationnel
- Intégration et égalité des chances en Europe
- Accès à la culture pour tous
- La Turquie dans le dialogue franco-allemand et l'avenir de l'Europe
- Ecologie et développement durable en Europe
- Apprentissage de la langue de l'autre et dialogue interculturel

Critères de sélection :

Seront retenus en priorité les projets originaux pouvant susciter un large écho médiatique et prévoyant une forte implication des jeunes. La sélection des projets mettra en valeur toute la richesse du travail de l'OFAJ et de ses partenaires : variété des publics concernés, diversité des secteurs d'activités et répartition géographique équilibrée.

Les projets présentés, bi ou trinationaux, devront être conformes aux directives de l'OFAJ tant dans leurs formes que dans leurs contenus. Ils devront impérativement prévoir un recrutement ouvert. Lors de la rencontre, l'ensemble des participants devra être hébergé dans un seul et même lieu (centre d'hébergement)

Modalités de financement :

Les projets retenus bénéficieront d'une aide financière de l'OFAJ calculée conformément aux taux prévus dans les directives. L'aide de l'OFAJ ne pourra pas couvrir la totalité des frais. La subvention pourra porter sur les frais de voyage, les frais de séjour, les frais de programme (animation pédagogique, animation linguistique, interprétariat, intervenants extérieurs, matériel et déplacements

justifiés par le contenu du projet) et, le cas échéant, sur les frais d'administration. Une rencontre de préparation pourra également être prise en charge.

Délai de présentation :

Les projets devront parvenir à l'OFAJ à Paris pour le 15 février 2008 au plus tard, accompagnés des documents suivants :

1. Fiche technique (à télécharger)
2. Descriptif du projet mentionnant les objectifs, la démarche et la méthode pédagogiques (1 page sur feuille séparée)
3. Plan de financement détaillé faisant apparaître l'ensemble des dépenses et des recettes et le montant de la subvention demandée à l'OFAJ (à télécharger)

Sélection :

L'OFAJ procédera à la sélection des projets fin février 2008 et informera les candidats retenus courant mi-mars 2008.

Publication et communication :

Les candidats dont le projet aura été retenu recevront par courrier électronique une fiche de présentation bilingue, à remplir, servant à l'affichage du projet dans les pages web de l'OFAJ.

Les organisateurs seront invités à informer les médias locaux, en concertation avec l'OFAJ, en amont et pendant le déroulement de la rencontre.

Contact : OFAJ : dole@ofaj.org

Lien pour le téléchargement des documents :

www.ofaj.org

Rubrique « actualités »

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.